a prêté ; elle ne peut créer de toutes pièces la surdi-mutité, qui ne survient presque jamais en dehors des cas où les parents étaient déjà porteurs d'otite seléreuse.

Les malformations, l'idiotie, ne sont pas plus fréquentes chez les enfants issus de consanguins; on les remarque davantage, et c'est pout-être là la vraie origine de la croyance populaire.

En réalité, et pour résumer, le Dr Legendre pense que la consanguinité exalte seulement l'hérédité et l'influence du milieu, dans le bon comme dans le maurais sens. Les qua'ités s'ajoutent ct les défauts de même, nous disait un jour le Dr Féré.

Que fera donc le médecin quand des consanguins lui demanderont conseil au sujet d'un mariage projeté ? Il fera bien de suivre ceux que le Dr Regnault a formulés et qui sont très sages.

- "1 Il faut faire un examen médical sérieux des futurs et s'enquérir de la santé de leurs familles.
- 2° Il faut recnercher si les futurs ont été élevés dans le même milieu; car un milieu identique peut créer chez le père et la mère les mêmes prédispositions morbides, et il y a beaucoup plus de chances pour qu'elles se manifestent chez les enfants.
- 3° On ne donnera d'avis favorable à un mariage consanguin que si les familles sont sans tares, et si les conjoints n'ont pas été élevés sous le même toit ; sinon, on préviendra les parents de la possibilité d'un mauvais résultat."

Voilà qui est fort bien dit, et fort utile, mais ajoute le Dr Legendre, "combien y a-t-il de familles sans tares? Il reste à discuter l'importance, la gravité des tares comme dans tout projet de mariage et il est bien rare que l'avis du médecin soit prépondérant en pareille matière."

L'expression d'hérédité ancestrale a été employée dans deux acceptions. Les uns y voient l'ensemble des puissances héréditaires de la race ; d'autres, le phénomène de la réapparition chez un descendant d'un caractère quelconque des ascendants, caractère demeuré latent pendant une ou plusieurs générations intermédiaires.

Les exemples à l'appui de cette forme de l'hérédité ne manquent pas, qu'on les choisisse dans le domaine des caractères psychiques, ou, ce qui présente plus de sécurité, plus de rigueur, dans le domaine des caractères physiques. Tout le monde connaît l'histoire de la mèche des Rohan, et d'autres encore. L'existence de